



C A P Locale du 25 juin 2018

Révision du compte rendu d'entretien professionnel catégorie B

Cette CAP Locale « restreinte élargie » s'est tenue dans les locaux de l'Immeuble Brassard le 25 juin à partir de 9h30 . La présidence était assurée par M. BENARD, AFIPA, adjoint au Pôle État, Stratégie et Ressources humaines.

Le secrétariat a été pris en charge par M. Didier Sénéchal, et le secrétariat adjoint par le syndicat Solidaire Finances Publiques,

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

- ☞ F O DDFiP 62
- ☞ S F P DFFiP 62
- ☞ Alliance Unsa - Cftc

Ordre du jour de la CAP

1 Révision du compte rendu d'entretien professionnel

Les représentant(e)s de la CFTC

Martine HENNEQUIN, Titulaire

DDFIP

Nathalie JEAMART, Experte

Trésorerie de Lens Municipale

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais

CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir.

La parité :

- Côté Direction, 6 personnes présentes soit, 1 Femmes, 5 Hommes,
17 % de Femmes et 83 % d'Hommes
- Côté Syndicats, 7 personnes présentes soit 4 Femmes, 3 Hommes
57 % de Femmes et 43 % d'Hommes

Ce n'est certes pas une nouveauté, mais, nous tenons à rappeler une fois de plus que CFTC DDFiP 62 a depuis toujours contesté et dénoncé le système archaïque, injuste et dévalorisant de l'entretien professionnel qui ne reflètent nullement la réelle valeur de l'agent soumis à cette expertise.

Au total, cette année, quatre collègues de catégorie B ont engagé un recours devant l'autorité hiérarchique dans le cadre de leur entretien professionnel,

Deux collègues ont demandé un recours en CAP locale

un collègue a vu sa demande rejetée, le second l'a vu satisfait à moitié.

Nous avons bien senti la volonté de la commission de ne pas contredire les avis rendus par l'autorité hiérarchique.

Dans ces conditions, l'ensemble des Organisations syndicales présentes a unanimement voté CONTRE les propositions de la Direction,

